

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Noël Mboumba confirme l'existence d'un plan de déstabilisation des institutions

L'ANCIEN membre du gouvernement, en liberté provisoire depuis mercredi dernier, l'a déclaré avant-hier lors d'un échange avec la presse.

G.R.M
Libreville/Gabon

DEPUIS trois jours, l'opinion nationale et internationale est informée de la mise en "liberté provisoire" de Noël Mboumba, ancien ministre des Mines, du Pétrole et des Hydrocarbures, par la justice gabonaise. Assisté de son avocat, Me Chancel Guissiga, l'intéressé a d'ailleurs animé, avant-hier, une conférence de presse au cours de laquelle il a révélé des faits sans cesse évoqués au sein de l'opinion, depuis l'interpellation puis l'incarcération de Brice Laccruche Alihanga et ses proches.

Il en résulte qu'un plan de déstabilisation des institutions du pays aurait été mûri avec l'aide de "mercenaires" étrangers. De sources judiciaires, ce plan de déstabilisation ne serait autre qu'un coup d'État qui n'aurait pas nécessité un bain de sang. Mais qui, au final, aurait abouti au renversement du président de la Ré-

Il en résulte qu'un plan de déstabilisation des institutions du pays aurait été mûri avec l'aide de «mercenaires» étrangers.



L'ancien ministre Noël Mboumba. Des révélations fracassantes, depuis sa mise en liberté provisoire.

publique, avec un grand soutien d'un certain nombre de personnes acquises à la cause de l'ancien directeur de cabinet du chef de l'État.

À la question d'un journaliste sur cette affaire, Noël Mboumba a dit ceci : "Au vu de ce qui se passe, nous savons clairement qu'il y avait un plan de préparation d'un soulèvement des populations". Avant d'ajouter : "Concernant l'arrivée des mercenaires, nous l'avons appris mais je ne les ai jamais rencontrés. Par contre, ce que j'ai eu comme information, c'est que ce sont des anciens militaires français qui seraient venus dans le cadre d'une formation sur la sécurité. Dans tous les cas, il m'est difficile de savoir si ce sont les Français qui auraient élaboré ce plan de déstabilisation des institutions". Non sans indiquer qu'il n'a jamais pris part à une réunion de mise en

place de la stratégie qu'il évoque. Confirmant notamment son "instrumentalisation par des personnes qui ont profité de leur position dominante pour poser des actes répréhensibles" et à qui nul n'aurait osé s'opposer.

Il ne fait aucun doute, au regard de ces informations et affirmations, que l'enquête se poursuivra pour apporter tous les éclairages nécessaires à cette affaire et, surtout, en connaître le ou les principaux cerveaux. Jusque-là, des sources judiciaires disent aussi disposer des documents confortant l'idée d'un coup d'État en préparation. Il faut rappeler que la sortie médiatique de Noël Mboumba intervient au lendemain de sa mise en liberté provisoire, après une détention préventive de trois mois à Gros-Bouquet, dans le cadre de l'opération anticorruption baptisée "Scorpion".

Législative partielle à Akiéni: un scrutin ouvert !

DU moins du point de vue des forces (partis politiques ou indépendants) pouvant solliciter le droit de concourir.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

"FAITES vos jeux" ! Cette formule, bien connue dans les casinos, colle à merveille au département Lékon-Lékori. Et pour cause, Akiéni va bientôt vibrer au rythme d'une élection législative partielle. Laquelle élection, du moins le premier tour, aura lieu le 4 avril prochain. Mais avant cela, au courant de la semaine prochaine, le Centre gabonais des élections (CGE) doit, en principe rendre publiques les candidatures examinées et retenues au sortir de la plénière à venir. La date butoir du dépôt de candidature étant le 14 mars à 18 heures. Il est clair que ce siège, encore vacant, fait l'objet de nombreuses convoitises. Toutes les formations politiques répondant aux critères d'éligibilité peuvent aisément briguer cette circonscription électorale. Surtout que la loi ne le leur interdit pas.

Toutefois, il convient de préciser que le siège à pourvoir, à l'instar de tous les autres sièges dudit département, demeure largement à la portée du parti au pouvoir. D'ailleurs tout porte à croire que le PDG ne compte pas se laisser ravir un de ses bastions. Juste après sa récente réhabilitation, Ali Akbar Onanga Y'Obegue, ancien député de Lékon-Lékori, devrait défendre les couleurs du PDG lors de ce scrutin.

Tout en remerciant le "distingué camarade président", Ali Bongo Ondimba, actuel président du PDG,



Ali Akbar Onanga Y'Obegue devrait défendre les couleurs du PDG.

Onanga Y'Obegue ne manque pas de dire à qui veut l'entendre qu'il "sera bel et bien candidat à Akiéni". Normal vu sa connaissance de l'électorat et dudit environnement politique. Si l'on s'en tient au constat empirique, l'homme devrait même rempiler sans grande difficulté ou presque.

Les "Pdgistes" du 1er siège du département Lékon-Lékori vont très certainement récompenser sa fidélité et loyauté à Ali Bongo Ondimba. Des vertus que ce dernier ne cesse de clamer. Pour l'heure, tout cela demeure du domaine de l'analyse. Les électeurs désigneront leur représentant à l'Assemblée nationale en toute âme et conscience le 4 avril prochain.

Entre nous soit dit

Repentir, naïveté et incrédulité !

Commençons par nous réjouir, car ce n'est jamais de gaieté de cœur et encore moins avec jubilation, que nous savons certains de nos compatriotes, privés de liberté et affrontant les affres de l'isolement. Par surprise et même mieux, par inadvertance, la nouvelle nous est tombée dessus, sans qu'aucun signe annonciateur n'ait été perçu. Lorsque nous l'apprenions, le moins que l'on puisse dire est que, nous étions réellement sonnés pour les uns et profondément sceptiques pour les autres. Au grand bonheur, de notre compatriote, le bien nommé Noël Mboumba, dont la mise en liberté conditionnelle prouve à suffisance, que la justice gabonaise n'est

pas sous tutelle, comme d'aucuns aiment à le ressasser partout. Dans sa prise de parole d'homme libre, il va battre en brèche toutes les insanités, ainsi que, toutes les affabulations avancées et entretenues, qui présentaient "Sans famille" comme étant pire que le goulag.

Une fois que nous avons salué la qualité de la justice rendue, nous pouvons aussi nous incliner devant l'entregent et la dextérité toute particulière de l'avocat de Noël Mboumba. Ne pouvant pas et refusant de commenter ou d'interpréter les décisions de justice.

Mais nous devons à la vérité reconnaître que cette remise en liberté, de même que

les propos tenus par l'ex-pensionnaire de "Gros-Bouquet", a donné lieu à un déferlement de passion, sur les réseaux sociaux. Nous ne verserons pas dans les extrêmes. Toutefois, ce repentir bien que sincère, admettons-le, a quelque chose de déconcertant.

Est-ce que cette responsabilité assumée, tout comme ces délicatesses reconnues valent absolution. Quand on agit sous influence et presque à l'insu de son plein gré, comme Noël nous l'a confié en toute franchise, l'on ne peut s'empêcher, de se demander, si cette expiation ne conduira pas à l'abandon des charges. Les effluves du Carême chrétien flottent encore dans

l'air et il est établi que Mboumba est un croyant pieux et pénitent. Toutes choses qui devraient nous inciter à prêter une oreille particulièrement attentive, lorsque l'ex-ministre du Pétrole nous parle de l'horreur et de l'effroi qui nous attendaient, de par le soulèvement populaire planifié. Nous avons à donner caution et crédit en la parole du président d'honneur de l'AJEV. Devrions-nous, pour autant, nous aligner sur ce proverbe qui dit : une faute avouée est à moitié pardonnée ?

Teddy OSSEY*

* Chroniqueur